

# Le Bonnet Rouge

## Quotidien Républicain du soir

DIRECTION & PUBLICITÉ

14, rue Drouot (Paris 9<sup>e</sup>). — Téléph. : CENTRAL 69-70

RÉDACTION & ADMINISTRATION

142, rue Montmartre (Paris 2<sup>e</sup>). — Téléph. CENTRAL 80-02

Abonnements : Paris 20 fr. ; Départements 24 fr. ; Étranger 32 fr.

DIRECTEUR :

Miguel ALMEREYDA

Cinq Centimes le Numéro (Paris et Départements) : Cinq Centimes

### Les Lois Sociales

#### Le Crédit au petit commerce et à la petite industrie

C'est avec juste raison que le Bonnet Rouge a inscrit, parmi les lois sociales dont l'urgence est soumise à l'appréciation de ses lecteurs, l'organisation du crédit aux petits industriels et aux petits commerçants. Nombreuses seront sans doute les voix qui s'élèveront pour réclamer une prompte réalisation de cette réforme, dès que la vie économique pourra reprendre une marche normale.

Il y a bien longtemps, d'ailleurs, que sont apparus avec évidence les vices de notre système de crédit commercial. Leur manifestation s'est amplifiée à mesure que nos grands établissements, par la multiplication de leurs agences et de leurs succursales, faisaient disparaître les banques locales et s'emparaient du monopole des opérations de crédit sur toute l'étendue du territoire.

Qu'ont fait les grandes banques de ce monopole ? Elles en ont profité d'abord pour relever les taux d'escompte, réalisant ainsi au détriment du commerce des profits d'autant plus importants qu'elles affectaient à ces avances les dépôts de fonds de leur clientèle, qui leur coûtait 1 0/0 ou même 1/2 0/0 par an. Mais c'était encore là le moindre mal. Les banques, alléchées par les bénéfices résultant des emprunts étrangers, consacraient de plus en plus à ces opérations les capitaux mis à leur disposition par le public. De plus en plus, elles n'acceptèrent à l'escompte que le papier des grosses maisons qui laissaient dans leur caisse des dépôts de fonds ou de titres, et qui fournissaient en outre des souscriptions importantes aux émissions.

Les petits industriels, les petits commerçants ne pouvaient obtenir de crédit que dans la mesure étroite de leurs dépôts ou de leurs biens dûment constatés. Ce n'était plus qu'une simple facilité de trésorerie, non une aide commerciale capable d'étendre leurs affaires.

Le défaut de crédit s'aggrava rapidement. La crise parvint à un degré d'aiguïté tel que le Parlement, mis en demeure, dut renoncer à faire plus longtemps la sourde oreille. Partagé entre la nécessité d'agir et le désir de ménager les grandes banques, le gouvernement s'en tira de la façon suivante : il confia l'étude de la question et le choix de sa solution à une grande commission extraparlamentaire, composée en majorité des administrateurs, des directeurs et des représentants des établissements de crédit, causes et bénéficiaires du mal que l'on voulait combattre.

Il était aisé de prévoir ce que pourrait donner une commission ainsi constituée. La solution rationnelle et efficace était la création d'un organisme spécial de crédit, fonctionnant dans des conditions déterminées, sous le contrôle de l'Etat, remplissant vis-à-vis de la propriété industrielle et commerciale un rôle analogue à celui que joue le Crédit Foncier vis-à-vis de la propriété immobilière. Mais un tel organisme, indépendant du consortium des grandes banques, aurait menacé son hégémonie financière en lui retirant un de ses moyens d'action les plus puissants sur le public. Il fallait donc rendre son fonctionnement impossible.

Le moyen trouvé par la commission est ingénieux, ainsi qu'on pouvait l'attendre de financiers experts. Un projet fut élaboré, soigneusement étudié dans ses moindres détails, avec un grand luxe de considérations théoriques et statistiques. C'était un beau monument, seulement, il avait pour base et pour condition essentielle la constitution de Sociétés de garantie mutuelle entre les petits industriels et commerçants.

Rien de plus attrayant que la mutualité, en principe. Dans beaucoup de cas, elle peut donner de merveilleux résultats. Mais encore faut-il qu'il y ait communauté d'intérêt entre les participants, avec un risque infléchi pour chacun d'eux.

C'est le cas des Sociétés mutuelles de consommateurs. C'est également avantageux pour les agriculteurs, qui connaissent la capacité de leurs co-associés et dont les produits ont des débouchés pratiquement illimités.

Mais c'est un leurre de prétendre appliquer la mutualité au crédit com-

mercial. Quel commerçant soucieux de ses intérêts consentira à garantir le crédit d'autres commerçants dont il ignore la situation exacte, et parmi lesquels se trouvent de ses concurrents ? Le système préconisé par la Commission extraparlamentaire et voté par la Chambre est donc impossible à mettre en pratique.

Censuré

Au lendemain de la guerre, les petits industriels, les petits commerçants, auront, plus que jamais, besoin d'aide pour compenser les pertes subies et pour lutter contre la concurrence étrangère. Il faudra se hâter de démolir l'édifice de la Commission pour constituer, sur une base efficace, large et pratique, le crédit au petit commerce et à la petite industrie.

PERITUS.

### Les de Caen

Caen, 6 septembre. — Résultats des courses. Prix de Courseulles. — (A réclamer 5.000 fr. — 2.500 mètres). 1. Indiamina, à M. X. Balli (Doutine) ; 2. Douvres, à M. D. Kolekian (Hardy) ; 3. Yamagata, au baron Ed. de Rothschild (Mac Gee). Non placés : Isagoras (Keridge), Alaska III (Jonings), Babette II (Bartolomev), Foulah (Deor (Cormack)), Beliquant (Howes), Alligator (Patriot), Morning Glass (Feger), Carrandor (Burns), Armén (Tondin), Kellermann (Jones), Le Carrière (Stokes), Sans Soleil (Beaume), Joieus (O'Neill), Verdoyante (Eudeline), Catinium (Rouppel), M. d'Amerecur (Bingham), Kile (Kell), Kiron (W. Jones). Trois longueurs ; une longueur et demie.

### A BATONS ROMPUS

Depuis quelques jours, une miennne parente m'est arrivée du fin fond du Finistère. Et mon humble logement de garçon est sens dessus dessous : l'armoire a pris la place de la commode, le buffet celle du lit de milieu et la chambre à coucher a permuté avec la salle à manger.

Toutefois, comme on m'a inculqué, dès ma plus espégle enfance, le sentiment de la famille, je ne me suis pas élevé contre le « lève d'ordre » que manifestait ma vieille cousine. Vous ai-je dit que notre parenté est le cousinage ? — Je n'ose écrire germain.

J'escomptais qu'une fois mes meubles démenagés et transbahutés, l'activité de mon hôteesse s'en ressentirait un peu. J'avais compté sans la science de la stratégie qu'elle pratique aussi fort en ménage que l'organisation ménagère.

Quoique du pays de M. Gustave Hervé, ma bonne cousine n'en est pas moins très instruite des questions militaires. La situation des Balkans hante ses nuits, exaspère ses jours. Tout en ordonnant la préparation du déjeuner, elle commente les événements de Salonique. Et je dois à la vérité d'avouer qu'elle ne ménage pas plus ma bonne que le général Sarrail.

Ce matin, notamment, la scène fut épiquée. Je crus un instant que tout allait être chambardé, aussi bien ma vaisselle que le commandement du corps expéditionnaire.

— Voyons, criait-elle à la servante, est-ce qu'on vous paie — on, c'est moi, — à ne rien faire ? Le rôle d'un balai est-il de rester immobile entre vos mains ?

Et, furibonde, se retournant vers moi : — Votre Sarrail, qu'attend-il pour marcher ? Le rôle d'une armée combattante n'est pas de rester l'arme au pied.

Et les interjections se mêlaient, allant successivement de la bonne à moi-même : — Et l'attaque principale sur Sofia quand se déclanchera-t-elle ? Dites-donc, Marie, quand vous aurez fini de piétiner les coussins du sofa !

— Et le flanc garde, qu'est-ce qu'il en fait de son flanc garde ? Va-t-il le laisser encore exposé ?

— Surveillez donc votre ragout. Vous serez satisfaite quand il aura attaché, n'est-ce pas ?

J'ai tenté de répondre. Je n'ai guère insisté. Dans ma tête se confondaient les noms d'un port grec, d'un général russe, d'une attaque roumaine avec des noms de légumes, d'épices et de sauces.

A midi, le calme était revenu, un calme inquiétant et lourd de menaces.

— Eh bien ? demandai-je à ma cousine, pour engager la conversation.

— J'ai flanqué ta bonne à la porte, me répondit-elle.

Je tremblais de la sanction qu'elle infligerait au général Sarrail si elle demeurait longtemps encore à Paris.

Mais, elle réintégra dès demain son fond de Bretagne pour reprendre ses travaux ordinaires de dame de compagnie chez un ardent patriote qui a vu les deux guerres : celle de 1870, alors qu'il était trop jeune pour y prendre part, et celle de 1914, où il a dépassé la limite d'âge.

Monsieur BADIN.

### LA GUERRE

## De la Somme aux Balkans

Les nouveaux succès remportés par nos troupes sur la Somme ne vont pas manquer de confirmer dans l'esprit d'une partie du public français l'opinion qu'on se fait des projets d'Hindenburg.

On se plait à répéter que le hardi soldat, qui toujours a considéré comme secondaires les positions occupées par l'armée allemande sur le front occidental, pourrait décider un raccourcissement du front, et, pour les dégager de la pression anglo-française, ramener ses troupes sur la Meuse.

On ne permettra de ne pas marquer à cette conception. Certes, elle serait digne de tous points de l'audace d'Hindenburg, lequel serait à coup sûr prêt à sacrifier les apparences pour des succès sérieux et féconds.

Censuré

Cependant, il faut compter avec l'opinion, et le peuple allemand admettrait sans doute difficilement une retraite même d'un intérêt stratégique évident.

La conquête de positions nouvelles sur la Somme ne paraît toujours n'avoir d'autre importance — celle-ci d'ailleurs est énorme — que l'interdiction qui est faite au commandement allemand de prendre sur le front occidental le moindre renfort à destination des Balkans, de la Galicie ou de la Transylvanie.

J'écrivais hier, à propos de la bataille de la Marne, que dans la guerre que nous faisons actuellement, le terrain n'avait que peu d'importance.

Mais quels sont alors les résultats qu'il convient de rechercher ? Pour infirmer l'adversaire qu'il serait trop difficile et qu'il coûterait trop cher de vaincre en bataille rangée, il convient de tout faire pour désorganiser ses forces.

La Bulgarie appelle en tout premier lieu l'attention particulière des puissances de l'Entente, en ce sens que c'est l'adversaire le plus faible et que c'est elle qui occupe la route de Constantinople et qui permet à l'Allemagne de pouvoir utiliser les ressources multiples qu'elle tire des Balkans.

M. Pozzi écrivait dans l'Œuvre qu'il était indéniable que les Bulgares aient songé il y a quelques semaines à engager des négociations avec certaines des puissances alliées.

Censuré

Le roi Ferdinand aimerait à retirer dans de bonnes conditions son épingle du jeu. Il en est encore temps, puisque ses troupes occupent des positions assez fortes pour pouvoir obliger l'Entente à des sacrifices sérieux, si elle veut les vaincre.

Censuré

Les cavaleries bulgares et russes se sont rencontrées. Notons qu'il ne semble pas que les Bulgares, comme on s'était plu longtemps à l'imaginer chez nous, aient été impressionnés par la vue des uniformes russes. Ils se sont battus, et ils se batront contre les soldats du tsar à libérateur aussi bien que contre les soldats de la République Française, pour lesquels cependant on s'est plu souvent en Bulgarie à manifester quelque sympathie.

Donc, les Bulgares sont allés chercher les Russes avant même que ceux-ci n'aient atteint leur frontière.

Nous nous trouvons en présence d'une force militaire sur laquelle on aurait tout à se faire des illusions. La solution diplomatique sera peut-être encore possible. C'est elle qu'il faut à coup sûr préparer puisqu'il n'est pas de guerre qui ne se termine par la diplomatie. Mais elle ne peut être utilement amenée que si l'on donne à Sarrail tout ce dont il a besoin en hommes et en matériel.

L'est-on fait ? Songe-t-on aux renforts qui seront immédiatement nécessaires ? Se rend-on compte du nombre d'hommes qu'il faudra pour que le général en chef des armées d'Orient puisse assurer ses communications contre toute menace venant d'ailleurs ?

La Grèce n'est pas encore avec nous, et l'on sait ce qu'il faut penser de la neutralité d'une partie de son état-major.

Engager une offensive avant l'heure aurait été folie. Sarrail gagne des jours. Pouvons-nous espérer que les heures qui s'écouleront soient utilisées au maximum par les chefs des gouvernements alliés, pour pouvoir à tout et pour tout prévoir ?

On nous parle beaucoup de la Somme. Pourvu qu'on pense davantage à Salonique !

GENERAL N...

### SUR TOUS LES FRONTS

## Attaques allemandes sur la Somme ET LA MEUSE

### La retraite autrichienne en Transylvanie

#### Communiqués Officiels

76<sup>e</sup> JOUR DE LA GUERRE

COMMUNIQUE FRANÇAIS

6 septembre, 15 heures.

Au Nord de la Somme, l'ennemi n'a tenté aucune réaction pendant la nuit. La lutte d'artillerie se poursuit activement dans les différentes régions du front.

Au Sud de la Somme, les Allemands ont attaqué à plusieurs reprises nos nouvelles positions au Sud de Denicourt et aux abords de Berny-en-Santerre. Toutes ces attaques ont été brisées par nos tirs de barrage et ont valu des pertes à l'ennemi.

Sur la rive droite de la Meuse, l'ennemi, après un violent bombardement, a prononcé, hier vers 20 heures, une attaque sur le village de Fleury. Pris sous le feu violent de nos mitrailleuses, les Allemands n'ont pu déboucher. Le nombre des prisonniers faits hier dans le secteur à l'est de Fleury s'est augmenté d'une quarantaine.

En Lorraine, un fort détachement ennemi surpris par nos tirs, s'est dispersé au moment où il essayait d'enlever un de nos postes avancés.

Partout ailleurs, nuit calme.

COMMUNIQUE ANGLAIS

Au cours de la nuit, nos troupes se sont emparé de la totalité du bois de Leuse. La lutte se poursuit entre ce bois et le village de Comblé.

Bombardement de Varna

Berne, 6 septembre. — Selon les Dernières Nouvelles de Leipzig, une flotte roumaine aurait bombardé Varna, et ce n'est que grâce à l'arrivée de la flotte turque sur les hauteurs de Burgas que le bombardement a cessé.

Bataille navale dans la Baltique

Londres, 6 septembre. — Le correspondant du « Morning Post » à Stockholm apprend que le commandant du steamer suédois « Heimdal » a été témoin d'un engagement entre des destroyers allemands et un sous-marin au sud de Landst, lundi soir, à quelque distance de la station-pilote, dans les eaux internationales.

L'officier observa d'abord quatre destroyers allemands marchant à toute vitesse dans la direction de la côte suédoise ; ils firent soudain demi-tour et naviguèrent en zigzaguant vers la pleine mer. Il vit alors tirer 10 à 15 coups de canons, mais il fut surpris d'apercevoir seulement la fumée sans entendre aucune détonation, quoiqu'il fut très rapproché des destroyers, malgré le vent venant de leur direction. Peu de temps après, les destroyers reparurent avec quatre autres, mais sans nouvelles canonnades, et les huit navires disparurent vers le sud.

luge de Comblé, ainsi qu'autour de Ginchy.

L'artillerie s'est montrée active de part et d'autre, au Nord de Pozieres et dans les environs de la ferme du Mouquet.

La nuit dernière, nous avons reçu une émission de gaz en face de Gommeourt.

Hier après-midi, l'artillerie lourde a bombardé avec succès les baraquements ennemis du bois polygonal à l'est d'Ypres.

COMMUNIQUE D'ORIENT

Aucune action d'infanterie dans la journée d'hier. La lutte d'artillerie a été violente dans les régions de la Sirotna et du lac Doiran, ainsi que sur l'ensemble du front serbe.

COMMUNIQUE ROUMAIN

Sur les fronts du nord et du nord-ouest, après une lutte très vive, nous avons occupé la localité de Borzeck et les hauteurs à l'ouest. Nous avons fait prisonniers 4 officiers et 150 hommes.

La frontière tout entière de la Dobroudja au sud de Bazargia a été repoussée. La lutte continue sur les autres parties de cette frontière.

L'ennemi a bombardé Islaz et Calafat sur les rives du Danube.

Trois hydravions ennemis ont lancé des bombes sur Constanza. Plusieurs égarés et civils ont été blessés. — (Agence Radio.)

Un autre steamer suédois fut arrêté par un grand destroyer allemand, probablement un des huit mentionnés plus haut, mais fut autorisé à continuer sa route. — (« Information ».)

### En Grèce

Nouvelle mobilisation ?

Athènes, 5 septembre. — Il est ouvertement question aujourd'hui de la nouvelle mobilisation. Cependant les seules indications officielles jusqu'ici consistent dans la suppression des permissions aux réservistes paysans.

Les pourparlers qui doivent nécessairement précéder la mobilisation ne sont pas encore terminés.

M. Zaimis a conféré ce matin avec sir F. Elliott.

Des antivenizelistes demandent le retour de M. Venizelos

Frontière italienne, 5 septembre. — L'Embros, journal antivenizériste qui exprime souvent l'opinion des cercles de la cour, attaque violemment le ministre Zaimis, à qui il reproche d'avoir laissé démanteler complètement la Grèce.

L'Embros conclut que la Grèce, étant désormais un Etat gouverné par l'Entente, doit avoir un gouvernement présidé par une personne qui ait la confiance de l'Entente ; si cette personne est M. Venizelos, comme il est probable, ce sera tant mieux, car il aura la responsabilité de ses actes.

Les Roumains progressent

Genève, 6 septembre. — L'Az-Est apprend du bureau de la presse au grand quartier général austro-hongrois, que sur le front oriental les troupes austro-hongroises continuent à battre en retraite devant l'armée roumaine.

Après l'évacuation de Brasso et de Potroszeny, ce fut le tour de Hermannstadt, que les Austro-Hongrois abandonnèrent après en avoir fait partir toute la population civile. La ville fut presque aussitôt occupée par les Roumains.

Par ailleurs, l'entrée des forces roumaines dans le Banat, les attaques dirigées dans la région d'Orsova et la nouvelle offensive russe démontrent clairement que le plan de l'état-major russe est de baser ses prochaines opérations sur une coopération des armées roumaines dans le sud de la Bukovine.

## Le Congrès du Commerce en Gros des boissons

LA REUNION DE CE MATIN

La deuxième séance du Congrès du Syndicat National du commerce en gros des vins, cidres, spiritueux et liqueurs de France, s'est tenue ce matin.

M. Colillon, rapporteur de la première commission (vins, vinaigres, etc.), a présenté à la ratification de ses collègues les deux vœux suivants qui sont adoptés à l'unanimité.

VENTE DU VIN PAR LES DEBITANTS

Le Syndicat national, considérant que si l'exagération injustifiée du prix de vente des vins sur le front est de nature à nuire aux consommateurs et à ralentir la consommation,

considérant, d'autre part, que la taxation du vin à un prix exagéré, bas, arrêté par le vendeur, nuire encore aux consommateurs, et met le vin, dans la zone des armées, entre les mains de quelques spéculateurs, les préfets ou chefs de corps chargés de l'application de la loi Malvy, se renseignent sur les cours et prix de revient auprès des syndicats de leurs régions et basent leurs décisions sur les renseignements obtenus.

VINS MOUSSEUX DENOMMES CHAMPAGNE DEUXIEME ZONE

Le Syndicat national, considérant que l'abus de l'appellation « champagne deuxième zone » crée une situation préjudiciable au commerce,

considérant que la création d'acquits spéciaux et de comptes séparés apportera un remède certain,

émet le vœu que des acquits spéciaux soient créés et des comptes séparés ouverts pour les vins de Champagne deuxième zone.

Puis, M. Camus, de la deuxième commission (alcools et liqueurs), rapporte toute une série de vœux et droits de douane, indemnités pour les détenteurs d'absinthe ; déductions, échanges d'acquits.

L'assemblée a été d'avis de confier au Bureau la mission de faire triompher les revendications, objets de ces vœux.

En ce qui concerne le question des sucres, le syndicat national a été chargé de tâcher d'obtenir une plus juste répartition.

Des points tou à fait techniques tels que l'importation des alcools étrangers, le cautionnement des droits de douane, etc., occupent la plus grande partie de la séance.

C'est ensuite le tour de la troisième commission (régulation générale), présidée par M. Prat et dont le rapporteur est M. Néreaux.

Diverses dispositions d'ordre intérieur sont arrêtées.

La loi sur les bénéfices de guerre vient en discussion. Une étude très précise en sera faite par les services compétents du Syndicat national.

La réunion se termine par l'examen de diverses questions de transport, dont surtout l'expertise officieuse pratiquée en cours de route par les Compagnies de chemins de fer.

Il reste, pour épuiser l'ordre du jour : l'arrêt des expéditions du Midi par suite du manque de wagons-réservoirs. Cette difficulté est grosse de conséquences ; il faut qu'elle soit solutionnée à très bref délai et à l'avantage absolu du commerce si l'on veut que les opérations sur la prochaine récolte vinicole puissent s'effectuer au profit du public.

Les travaux du Congrès se continueront cet après-midi et seront très probablement terminés aujourd'hui.

## NOS PERMANENCES

La permanence relative à toutes les questions de loyers sera de nouveau ouverte, à partir du samedi 9 septembre, le matin de 10 h. 1/2 à midi, à la Direction du BONNET ROUGE, 14, rue Drouot.

Elle continuera à fonctionner comme par le passé les mardi et samedi. Nos lecteurs sont invités à bien vouloir noter que tout ce qui concerne le service de défense des locataires doit être adressé 14, rue Drouot.

### EN PAYS ENNEMI

## La Vie en Allemagne

Un correspondant du Journal de Genève en Allemagne vient de faire parvenir à notre confrère suisse ces notes qui indiquent combien il est sage de ne pas trop croire aux nouvelles fantaisistes publiées chez nous sur la situation intérieure de l'empire.

La guerre, naturellement, reste l'événement capital. Mais elle n'a pas réussi à entraver des travaux, des préoccupations, des intérêts qui sont avant tout ceux de la paix. La lutte brutale est loin d'avoir le dernier mot ; la nécessité d'une part et une énergie tenace de l'autre ont maintenu à côté d'elle et malgré elle une activité d'ordre commercial, intellectuel ou artistique. Il convient de signaler les grands efforts qui ont été faits dans ce sens.

L'enseignement universitaire, par exemple, a été influencé le moins possible par l'actualité. On ne confond pas la science avec la politique — voyez les programmes des cours, et même ceux des théâtres — et la seule innovation tenant de près aux événements que je pourrais citer, sont des leçons de ture. Partout les cours ont été donnés régulièrement devant un auditoire, il est vrai, très restreint. L'université de Francfort pourtant, qui n'a été fondée qu'au mois d'octobre 1914, a vu augmenter le nombre de ses étudiants ; elle en compte aujourd'hui 1.200.

Dans toutes les villes les colonnes d'affiches annonçant des concerts et des représentations régulières. Il y a eu la saison passée, des premières sur toutes les grandes scènes d'Allemagne.

Il n'y a pas longtemps, ce fut l'époque des courses ; maintenant, ce sont les vacances, on va en villégiature. Tous les trains sont bondés, et dans les gares c'est une cohue. Si l'on excepte donc le grand nombre de soldats que l'on voit partout, et certains détails typiques, comme, par exemple, les femmes remplissant l'office de facteurs ou de conducteurs de trams, on peut qualifier à première vue l'aspect des villes d'Allemagne de normal. Voyez donc ceci : dans une vente de tableaux qui eut lieu dernièrement à Berlin, et qui rapporta en tout 705.000 marks, une seule toile de Cézanne fut payée 40.000 marks.

La question économique reste épineuse. Ceux qui vont passer leurs congés en Bavière ou dans la Hesse savent bien pour quel motif. Car pour ce qui est des vivres, les contrées semblent très différemment pourvues. Les grandes villes à ce point de vue souffrent bien plus que la campagne. L'économie est de rigueur, mais qui qu'on dise, la disette est loin de régner.

On voit souvent des prisonniers à la campagne et dans les villes. C'est qu'une demi-heure de plus en plus pour rompre tant soit peu la main-d'œuvre qui manque. Il y a dans les champs aussi le grand nombre d'autres sont dans les fabriques, les ateliers, les boucheries, horlogeries, cordonniers ou commissionnaires. Ils sont régulièrement rétribués. En général, ils vont par petits groupes et sont accompagnés ; mais j'en ai vu souvent qui étaient seuls et venaient librement à leurs affaires. J'en ai vu aussi travaillant aux charrois de bois et au transport, au beau milieu du day et vient. Le fait passe à côté de eux tranquillement, sans les regarder, mais aussi sans les molester. Ils font, ces prisonniers, un travail qui est utile et qui est désirable, je pense, pour eux.

### Informations

Le préfet de police vient de décider la taxe des normes de terre et des pois cassés vendus au détail.

Le kilogramme de pommes de terre variées de 0,15 à 0,30.

Le litre de pois cassés de 1 fr. 15 à 1 fr. 30. Cette ordonnance est applicable à partir du 15 courant.

### Bourse de Paris

DU 6 SEPTEMBRE 1916

Le marché est calme et ferme. Le 3 0/0 encore progressé de 0,05 c. Les valeurs russes ont connu leur réaction, spécialement les Lianosoff. Par contre, l'on s'est fermé sur les caoutchoucs et les mines.

Fonds d'Etat Français : 3 0/0, 63,90 ; 5 0/0, 90.

Actions diverses : Banque de Paris, 1.170. — Nord de l'Espagne, 424. — Saragosse, 422. — Monaco, 3.888. — Caoutchoucs, 108. — Toulou, 1.415. — Maloff, 778. — Harjmann, 530. — Blancy, 810.

Valeurs minières : Naphe, 479. — Bakou, 1635. — Spies, 20,75. — Lianosoff, 395. — Columbia, 13,90. — Rio, 17 1/2. — Cape, 119.

### M. Nail à Bordeaux

Bordeaux, 6 septembre. — M. Nail, sous-secrétaire d'Etat de la marine marchande, qui avait quitté Paris hier soir, est arrivé dans la matinée et a été reçu sur le quai de la gare par les autorités locales.

Le sous-secrétaire d'Etat recevra les armateurs de la place de Bordeaux et visitera les chantiers de construction maritime.

M. Nail, après avoir visité Nantes jeudi, se rendra vendredi à Saint-Nazaire.

### Mesures commerciales

aux Etats-Unis

Washington, 6 septembre. — Le Sénat vient d'adopter un amendement à la loi de finances autorisant le président à refuser, pendant toute la durée de la guerre, dans laquelle les Etats-Unis entendent maintenir leur neutralité, le droit de partir à tout navire qui n'accepterait pas de transporter des marchandises américaines pour toute autre raison que le manque de place.

Le Sénat a ensuite adopté un deuxième amendement donnant au gouvernement le pouvoir de s'opposer à l'importation de marchandises venant des pays qui ont pris certaines mesures de prohibition contre le commerce américain. — (« Information ».)

# Aux Écoutes

## La Loi et la Liberté

On répand à profusion dans le monde entier une brochure qui montre combien la mentalité de nos alliés anglais diffère de la nôtre. Cette brochure a pour titre : La guerre au point de vue des sujets naturalisés-anglais. Son auteur, M. Auguste Cohn, est avocat.

Il ne craint pas de proclamer nettement que la brochure est publiée par le « Comité des loyaux sujets britanniques de naissance allemande, autrichienne ou hongroise » !

Ce Comité existe en effet et sa seule existence atteste la façon dont le gouvernement britannique conçoit son devoir à l'égard de ses naturalisés. Il les considère — à son plus grand honneur — comme des loyaux sujets et il leur fait confiance au même titre que les Anglais de race. Ce sont ces égards qui permettent aux naturalisés anglais de servir loyalement leur patrie et de s'efforcer de servir loyalement le gouvernement britannique en toute liberté parce qu'il est une manière de comprendre la liberté qui est la bonne. C'est celle qui ne permet pas de rejeter la responsabilité du crime que sur son auteur ou ses complices. C'est celle qui ne permet pas de présumer la culpabilité, elle ne permet pas de considérer à l'égard de la hauteur d'un dogme est ainsi en contradiction avec la légende catholique qui conte cyniquement que son Dieu de bonté et de miséricorde ne craint pas de punir et de châtier les pères dans leurs enfants, leurs petits-enfants et leurs arrière-petits-enfants, tout comme il châtie les rois malfaisants en exterminant leurs peuples.

Jacques LANDAU.

pas prêter grand crédit à cette candidature. La raison de cet ostracisme serait, paraît-il, que M. Edmond Harancourt commit autrefois quelques vers qui étaient loin d'être académiciens et près d'être polissons.

Et, en effet, le *Carnet de la Semaine*, a retrouvé dans une vieille et amusante revue tenue jeune par le temps, cette poésie qui est — avouons-le — plutôt légère. Mais, elle est oubliée aujourd'hui que nous ne résistons pas au désir de la publier :

Le ventre de la femme est comme un boucher  
Fait dans un métal lumineux et sans tache  
Dont le blancheur se bombe et descend se plier  
Vers le point où frise un petit nez  
Depuis l'angle d'or brun jusqu'au pied des seins  
(nus)  
Et l'arc majestueux de ses rebords charnus  
Glisse dans les sillons de l'aine.

Tandis que, ciselé sur l'émission mouvant  
Ou s'abaisse la source et les germes du monde,  
Le nombre respire comme un soleil vivant,  
Un vivant soleil de chair blonde.

Vous me direz, conclut le rédacteur du *Carnet*, que Jean Ribepain et Donnay en ont commis bien d'autres.

Mais on ne pardonne ces choses-là qu'aux enfants prodiges.

Est-il vrai qu'une note officielle datée de 9 jours environ, et passée dans tous les hôpitaux du camp retranché, défend aux soldats non amputés de sortir avec une béquille.

Nous nous refusons de croire à cette mesure, qui sans aucune raison, paraît être à nos yeux — aurait-elle pour effet de priver de sortie de pauvres infirmes ayant une jambe raccourcie ou tordue.

Chez Ollendorf, Maurice Pollecher vient de publier *Les Chans de la Tourmente*. Le poète au talent robuste, au contact des heures passées, a senti s'éveiller en lui une émotion nouvelle, qu'il a traduite dans ses strophes.

Une nouvelle revue va paraître le 10 septembre, la *Revue méridionale des Idées*. C'est notre confrère Darsac qui la dirige.

Les personnes désirant se procurer le *Populaire*, organe de la Revue hebdomadaire de la population, s'adressent à la librairie, sous le nom de M. L. L., au contact des heures passées, a senti s'éveiller en lui une émotion nouvelle, qu'il a traduite dans ses strophes.

Le 14 août dernier, le *Bonnet Rouge* se faisait l'écho des plaintes qui s'élevaient de toutes parts, protestant contre le système institué par le ministère de la Guerre, pour la répartition des stocks de sucre mis, par le gouvernement, à la disposition des commerçants. Des documents que nous avons publiés à cette date, il résultait incontestablement que certains répartiteurs se préoccupaient beaucoup plus vivement des intérêts de leurs clients habituels, et par conséquent de leurs clients habituels, que de ceux du commerce et de la consommation. Cette situation n'aurait pu se prolonger sans risquer d'amener un surcroît de plaintes et de protestations. Le ministère du Commerce semble avoir compris combien celles dont nous nous sommes fait l'écho étaient fondées et combien peu la confiance qu'il avait mise dans le système de répartition inauguré en juin était justifiée.

Le *Journal Officiel* d'hier est venu, en effet, nous apporter la confirmation d'un renseignement que nous possédions déjà depuis plusieurs semaines. M. Clémentel a institué une commission chargée de contrôler la répartition des stocks de sucre par le service de ravitaillement civil et d'étudier les questions se rattachant à cette répartition. Cette commission est ainsi composée :

M. Herriot, sénateur, maire de Lyon, président.  
MM. Menier et Tournon, sénateurs.  
MM. Carré-Bonvallet, Bétoulet, Bréhin, Darcis, Dubois, Duménil, Manger et Renaud, députés.  
MM. Chapsal, directeur du service du ravitaillement civil ; de Boysson, contrôleur général de l'armée ; Desvaux, conseiller municipal de Paris ; Honorat, chef de la 2<sup>e</sup> division à la préfecture de police ; Communal, sous-préfet militaire.

Un représentant de la chambre syndicale du commerce des sucres à Paris, un représentant de l'industrie de la raffinerie, M. Feltu, président du syndicat de l'épicerie française, M. Carbadou, agent commer-

cial du magasin de gros des coopératives de France.

On voit que la proportion de parlementaires et de fonctionnaires soit beaucoup plus forte que celle de professionnels, nous espérons que la commission saura prendre, immédiatement, les mesures utiles pour qu'au régime de bon plaisir qui a existé jusqu'à ce jour, dans la répartition des sucres, succède un régime équitable. Ce ne sera qu'un satisfaisant, dans la mesure du possible, toutes les demandes qu'on évitera les plaintes de la population.

Cinq Français ont été trouvés flottants sur l'eau épuisée, dans la mer entre Scarborough et Whitby. Ils ont été recueillis par un remorqueur et débarqués à Brighton.

On annonce que le cuirassé italien *Libia* se trouve au Piré avec la flotte des Alliés.

La conférence du Danube a été ouverte lundi à Buda-Pest.

La Fédération Nationale d'assistance aux prisonniers de guerre militaires et civils avait, hier, convié à entendre l'exposé de son œuvre pour le ravitaillement des prisonniers.

De nombreuses familles se sont étonnées à tort, lors de la mise en vigueur des récentes mesures concernant l'envoi collectif du pain dans les camps de concentration.

Il est temps de les rassurer. Grâce à la Fédération, des efforts se font désormais à peu près régulièrement et donnent presque satisfaction aux destinataires.

Le Bureau de la population des camps, contrôle sérieux de la population des camps, contrôle de l'envoi du pain à Bâle. En cette ville est établi un cadastre qui permet une répartition équitable entre chaque unité de prisonniers militaires et civils, français et belges.

Des mois de juin, on avait préparé la besogne ; on avait prévu les différents camps afin que des locaux fussent aménagés. Le 29 juin devaient commencer les distributions. Les précautions minutieuses furent prises : on expédia en même temps que chaque colis des instructions écrites et des envois de 2 kilos par homme et par semaine atteindraient bientôt tous les prisonniers.

Certains camps, par exemple, doivent ravitailler plus de 700 Kommandos. Mais on peut dire que l'organisation fait de notables progrès ; que les envois de 2 kilos par homme et par semaine atteindraient bientôt tous les prisonniers.

Les expéditions de 20.224 quintaux en juillet, soit moitié à 30, ont été effectuées. On a vu les dimanches résultats que l'opinion publique — toujours soucieuse du sort des prisonniers — appréciera justement.

Le 14 août dernier, le *Bonnet Rouge* se faisait l'écho des plaintes qui s'élevaient de toutes parts, protestant contre le système institué par le ministère de la Guerre, pour la répartition des stocks de sucre mis, par le gouvernement, à la disposition des commerçants. Des documents que nous avons publiés à cette date, il résultait incontestablement que certains répartiteurs se préoccupaient beaucoup plus vivement des intérêts de leurs clients habituels, et par conséquent de leurs clients habituels, que de ceux du commerce et de la consommation. Cette situation n'aurait pu se prolonger sans risquer d'amener un surcroît de plaintes et de protestations. Le ministère du Commerce semble avoir compris combien celles dont nous nous sommes fait l'écho étaient fondées et combien peu la confiance qu'il avait mise dans le système de répartition inauguré en juin était justifiée.

Le *Journal Officiel* d'hier est venu, en effet, nous apporter la confirmation d'un renseignement que nous possédions déjà depuis plusieurs semaines. M. Clémentel a institué une commission chargée de contrôler la répartition des stocks de sucre par le service de ravitaillement civil et d'étudier les questions se rattachant à cette répartition. Cette commission est ainsi composée :

M. Herriot, sénateur, maire de Lyon, président.  
MM. Menier et Tournon, sénateurs.  
MM. Carré-Bonvallet, Bétoulet, Bréhin, Darcis, Dubois, Duménil, Manger et Renaud, députés.  
MM. Chapsal, directeur du service du ravitaillement civil ; de Boysson, contrôleur général de l'armée ; Desvaux, conseiller municipal de Paris ; Honorat, chef de la 2<sup>e</sup> division à la préfecture de police ; Communal, sous-préfet militaire.

Un représentant de la chambre syndicale du commerce des sucres à Paris, un représentant de l'industrie de la raffinerie, M. Feltu, président du syndicat de l'épicerie française, M. Carbadou, agent commer-

cial du magasin de gros des coopératives de France.

On voit que la proportion de parlementaires et de fonctionnaires soit beaucoup plus forte que celle de professionnels, nous espérons que la commission saura prendre, immédiatement, les mesures utiles pour qu'au régime de bon plaisir qui a existé jusqu'à ce jour, dans la répartition des sucres, succède un régime équitable. Ce ne sera qu'un satisfaisant, dans la mesure du possible, toutes les demandes qu'on évitera les plaintes de la population.

Cinq Français ont été trouvés flottants sur l'eau épuisée, dans la mer entre Scarborough et Whitby. Ils ont été recueillis par un remorqueur et débarqués à Brighton.

On annonce que le cuirassé italien *Libia* se trouve au Piré avec la flotte des Alliés.

La conférence du Danube a été ouverte lundi à Buda-Pest.

La Fédération Nationale d'assistance aux prisonniers de guerre militaires et civils avait, hier, convié à entendre l'exposé de son œuvre pour le ravitaillement des prisonniers.

De nombreuses familles se sont étonnées à tort, lors de la mise en vigueur des récentes mesures concernant l'envoi collectif du pain dans les camps de concentration.

Il est temps de les rassurer. Grâce à la Fédération, des efforts se font désormais à peu près régulièrement et donnent presque satisfaction aux destinataires.

Le Bureau de la population des camps, contrôle sérieux de la population des camps, contrôle de l'envoi du pain à Bâle. En cette ville est établi un cadastre qui permet une répartition équitable entre chaque unité de prisonniers militaires et civils, français et belges.

Des mois de juin, on avait préparé la besogne ; on avait prévu les différents camps afin que des locaux fussent aménagés. Le 29 juin devaient commencer les distributions. Les précautions minutieuses furent prises : on expédia en même temps que chaque colis des instructions écrites et des envois de 2 kilos par homme et par semaine atteindraient bientôt tous les prisonniers.

Les expéditions de 20.224 quintaux en juillet, soit moitié à 30, ont été effectuées. On a vu les dimanches résultats que l'opinion publique — toujours soucieuse du sort des prisonniers — appréciera justement.

Le 14 août dernier, le *Bonnet Rouge* se faisait l'écho des plaintes qui s'élevaient de toutes parts, protestant contre le système institué par le ministère de la Guerre, pour la répartition des stocks de sucre mis, par le gouvernement, à la disposition des commerçants. Des documents que nous avons publiés à cette date, il résultait incontestablement que certains répartiteurs se préoccupaient beaucoup plus vivement des intérêts de leurs clients habituels, et par conséquent de leurs clients habituels, que de ceux du commerce et de la consommation. Cette situation n'aurait pu se prolonger sans risquer d'amener un surcroît de plaintes et de protestations. Le ministère du Commerce semble avoir compris combien celles dont nous nous sommes fait l'écho étaient fondées et combien peu la confiance qu'il avait mise dans le système de répartition inauguré en juin était justifiée.

Le *Journal Officiel* d'hier est venu, en effet, nous apporter la confirmation d'un renseignement que nous possédions déjà depuis plusieurs semaines. M. Clémentel a institué une commission chargée de contrôler la répartition des stocks de sucre par le service de ravitaillement civil et d'étudier les questions se rattachant à cette répartition. Cette commission est ainsi composée :

M. Herriot, sénateur, maire de Lyon, président.  
MM. Menier et Tournon, sénateurs.  
MM. Carré-Bonvallet, Bétoulet, Bréhin, Darcis, Dubois, Duménil, Manger et Renaud, députés.  
MM. Chapsal, directeur du service du ravitaillement civil ; de Boysson, contrôleur général de l'armée ; Desvaux, conseiller municipal de Paris ; Honorat, chef de la 2<sup>e</sup> division à la préfecture de police ; Communal, sous-préfet militaire.

Un représentant de la chambre syndicale du commerce des sucres à Paris, un représentant de l'industrie de la raffinerie, M. Feltu, président du syndicat de l'épicerie française, M. Carbadou, agent commer-

cial du magasin de gros des coopératives de France.

On voit que la proportion de parlementaires et de fonctionnaires soit beaucoup plus forte que celle de professionnels, nous espérons que la commission saura prendre, immédiatement, les mesures utiles pour qu'au régime de bon plaisir qui a existé jusqu'à ce jour, dans la répartition des sucres, succède un régime équitable. Ce ne sera qu'un satisfaisant, dans la mesure du possible, toutes les demandes qu'on évitera les plaintes de la population.

Cinq Français ont été trouvés flottants sur l'eau épuisée, dans la mer entre Scarborough et Whitby. Ils ont été recueillis par un remorqueur et débarqués à Brighton.

On annonce que le cuirassé italien *Libia* se trouve au Piré avec la flotte des Alliés.

La conférence du Danube a été ouverte lundi à Buda-Pest.

La Fédération Nationale d'assistance aux prisonniers de guerre militaires et civils avait, hier, convié à entendre l'exposé de son œuvre pour le ravitaillement des prisonniers.

De nombreuses familles se sont étonnées à tort, lors de la mise en vigueur des récentes mesures concernant l'envoi collectif du pain dans les camps de concentration.

Il est temps de les rassurer. Grâce à la Fédération, des efforts se font désormais à peu près régulièrement et donnent presque satisfaction aux destinataires.

Le Bureau de la population des camps, contrôle sérieux de la population des camps, contrôle de l'envoi du pain à Bâle. En cette ville est établi un cadastre qui permet une répartition équitable entre chaque unité de prisonniers militaires et civils, français et belges.

cial du magasin de gros des coopératives de France.

On voit que la proportion de parlementaires et de fonctionnaires soit beaucoup plus forte que celle de professionnels, nous espérons que la commission saura prendre, immédiatement, les mesures utiles pour qu'au régime de bon plaisir qui a existé jusqu'à ce jour, dans la répartition des sucres, succède un régime équitable. Ce ne sera qu'un satisfaisant, dans la mesure du possible, toutes les demandes qu'on évitera les plaintes de la population.

Cinq Français ont été trouvés flottants sur l'eau épuisée, dans la mer entre Scarborough et Whitby. Ils ont été recueillis par un remorqueur et débarqués à Brighton.

On annonce que le cuirassé italien *Libia* se trouve au Piré avec la flotte des Alliés.

La conférence du Danube a été ouverte lundi à Buda-Pest.

La Fédération Nationale d'assistance aux prisonniers de guerre militaires et civils avait, hier, convié à entendre l'exposé de son œuvre pour le ravitaillement des prisonniers.

De nombreuses familles se sont étonnées à tort, lors de la mise en vigueur des récentes mesures concernant l'envoi collectif du pain dans les camps de concentration.

Il est temps de les rassurer. Grâce à la Fédération, des efforts se font désormais à peu près régulièrement et donnent presque satisfaction aux destinataires.

Le Bureau de la population des camps, contrôle sérieux de la population des camps, contrôle de l'envoi du pain à Bâle. En cette ville est établi un cadastre qui permet une répartition équitable entre chaque unité de prisonniers militaires et civils, français et belges.

Des mois de juin, on avait préparé la besogne ; on avait prévu les différents camps afin que des locaux fussent aménagés. Le 29 juin devaient commencer les distributions. Les précautions minutieuses furent prises : on expédia en même temps que chaque colis des instructions écrites et des envois de 2 kilos par homme et par semaine atteindraient bientôt tous les prisonniers.

Les expéditions de 20.224 quintaux en juillet, soit moitié à 30, ont été effectuées. On a vu les dimanches résultats que l'opinion publique — toujours soucieuse du sort des prisonniers — appréciera justement.

Le 14 août dernier, le *Bonnet Rouge* se faisait l'écho des plaintes qui s'élevaient de toutes parts, protestant contre le système institué par le ministère de la Guerre, pour la répartition des stocks de sucre mis, par le gouvernement, à la disposition des commerçants. Des documents que nous avons publiés à cette date, il résultait incontestablement que certains répartiteurs se préoccupaient beaucoup plus vivement des intérêts de leurs clients habituels, et par conséquent de leurs clients habituels, que de ceux du commerce et de la consommation. Cette situation n'aurait pu se prolonger sans risquer d'amener un surcroît de plaintes et de protestations. Le ministère du Commerce semble avoir compris combien celles dont nous nous sommes fait l'écho étaient fondées et combien peu la confiance qu'il avait mise dans le système de répartition inauguré en juin était justifiée.

Le *Journal Officiel* d'hier est venu, en effet, nous apporter la confirmation d'un renseignement que nous possédions déjà depuis plusieurs semaines. M. Clémentel a institué une commission chargée de contrôler la répartition des stocks de sucre par le service de ravitaillement civil et d'étudier les questions se rattachant à cette répartition. Cette commission est ainsi composée :

M. Herriot, sénateur, maire de Lyon, président.  
MM. Menier et Tournon, sénateurs.  
MM. Carré-Bonvallet, Bétoulet, Bréhin, Darcis, Dubois, Duménil, Manger et Renaud, députés.  
MM. Chapsal, directeur du service du ravitaillement civil ; de Boysson, contrôleur général de l'armée ; Desvaux, conseiller municipal de Paris ; Honorat, chef de la 2<sup>e</sup> division à la préfecture de police ; Communal, sous-préfet militaire.

Un représentant de la chambre syndicale du commerce des sucres à Paris, un représentant de l'industrie de la raffinerie, M. Feltu, président du syndicat de l'épicerie française, M. Carbadou, agent commer-

cial du magasin de gros des coopératives de France.

On voit que la proportion de parlementaires et de fonctionnaires soit beaucoup plus forte que celle de professionnels, nous espérons que la commission saura prendre, immédiatement, les mesures utiles pour qu'au régime de bon plaisir qui a existé jusqu'à ce jour, dans la répartition des sucres, succède un régime équitable. Ce ne sera qu'un satisfaisant, dans la mesure du possible, toutes les demandes qu'on évitera les plaintes de la population.

Cinq Français ont été trouvés flottants sur l'eau épuisée, dans la mer entre Scarborough et Whitby. Ils ont été recueillis par un remorqueur et débarqués à Brighton.

On annonce que le cuirassé italien *Libia* se trouve au Piré avec la flotte des Alliés.

La conférence du Danube a été ouverte lundi à Buda-Pest.

La Fédération Nationale d'assistance aux prisonniers de guerre militaires et civils avait, hier, convié à entendre l'exposé de son œuvre pour le ravitaillement des prisonniers.

De nombreuses familles se sont étonnées à tort, lors de la mise en vigueur des récentes mesures concernant l'envoi collectif du pain dans les camps de concentration.

Il est temps de les rassurer. Grâce à la Fédération, des efforts se font désormais à peu près régulièrement et donnent presque satisfaction aux destinataires.

Le Bureau de la population des camps, contrôle sérieux de la population des camps, contrôle de l'envoi du pain à Bâle. En cette ville est établi un cadastre qui permet une répartition équitable entre chaque unité de prisonniers militaires et civils, français et belges.

Des mois de juin, on avait préparé la besogne ; on avait prévu les différents camps afin que des locaux fussent aménagés. Le 29 juin devaient commencer les distributions. Les précautions minutieuses furent prises : on expédia en même temps que chaque colis des instructions écrites et des envois de 2 kilos par homme et par semaine atteindraient bientôt tous les prisonniers.

Les expéditions de 20.224 quintaux en juillet, soit moitié à 30, ont été effectuées. On a vu les dimanches résultats que l'opinion publique — toujours soucieuse du sort des prisonniers — appréciera justement.

Le 14 août dernier, le *Bonnet Rouge* se faisait l'écho des plaintes qui s'élevaient de toutes parts, protestant contre le système institué par le ministère de la Guerre, pour la répartition des stocks de sucre mis, par le gouvernement, à la disposition des commerçants. Des documents que nous avons publiés à cette date, il résultait incontestablement que certains répartiteurs se préoccupaient beaucoup plus vivement des intérêts de leurs clients habituels, et par conséquent de leurs clients habituels, que de ceux du commerce et de la consommation. Cette situation n'aurait pu se prolonger sans risquer d'amener un surcroît de plaintes et de protestations. Le ministère du Commerce semble avoir compris combien celles dont nous nous sommes fait l'écho étaient fondées et combien peu la confiance qu'il avait mise dans le système de répartition inauguré en juin était justifiée.

Le *Journal Officiel* d'hier est venu, en effet, nous apporter la confirmation d'un renseignement que nous possédions déjà depuis plusieurs semaines. M. Clémentel a institué une commission chargée de contrôler la répartition des stocks de sucre par le service de ravitaillement civil et d'étudier les questions se rattachant à cette répartition. Cette commission est ainsi composée :

M. Herriot, sénateur, maire de Lyon, président.  
MM. Menier et Tournon, sénateurs.  
MM. Carré-Bonvallet, Bétoulet, Bréhin, Darcis, Dubois, Duménil, Manger et Renaud, députés.  
MM. Chapsal, directeur du service du ravitaillement civil ; de Boysson, contrôleur général de l'armée ; Desvaux, conseiller municipal de Paris ; Honorat, chef de la 2<sup>e</sup> division à la préfecture de police ; Communal, sous-préfet militaire.

Un représentant de la chambre syndicale du commerce des sucres à Paris, un représentant de l'industrie de la raffinerie, M. Feltu, président du syndicat de l'épicerie française, M. Carbadou, agent commer-

cial du magasin de gros des coopératives de France.

On voit que la proportion de parlementaires et de fonctionnaires soit beaucoup plus forte que celle de professionnels, nous espérons que la commission saura prendre, immédiatement, les mesures utiles pour qu'au régime de bon plaisir qui a existé jusqu'à ce jour, dans la répartition des sucres, succède un régime équitable. Ce ne sera qu'un satisfaisant, dans la mesure du possible, toutes les demandes qu'on évitera les plaintes de la population.

Cinq Français ont été trouvés flottants sur l'eau épuisée, dans la mer entre Scarborough et Whitby. Ils ont été recueillis par un remorqueur et débarqués à Brighton.

On annonce que le cuirassé italien *Libia* se trouve au Piré avec la flotte des Alliés.

La conférence du Danube a été ouverte lundi à Buda-Pest.

La Fédération Nationale d'assistance aux prisonniers de guerre militaires et civils avait, hier, convié à entendre l'exposé de son œuvre pour le ravitaillement des prisonniers.

De nombreuses familles se sont étonnées à tort, lors de la mise en vigueur des récentes mesures concernant l'envoi collectif du pain dans les camps de concentration.

Il est temps de les rassurer. Grâce à la Fédération, des efforts se font désormais à peu près régulièrement et donnent presque satisfaction aux destinataires.

Le Bureau de la population des camps, contrôle sérieux de la population des camps, contrôle de l'envoi du pain à Bâle. En cette ville est établi un cadastre qui permet une répartition équitable entre chaque unité de prisonniers militaires et civils, français et belges.

Des mois de juin, on avait préparé la besogne ; on avait prévu les différents camps afin que des locaux fussent aménagés. Le 29 juin devaient commencer les distributions. Les précautions minutieuses furent prises : on expédia en même temps que chaque colis des instructions écrites et des envois de 2 kilos par homme et par semaine atteindraient bientôt tous les prisonniers.

Les expéditions de 20.224 quintaux en juillet, soit moitié à 30, ont été effectuées. On a vu les dimanches résultats que l'opinion publique — toujours soucieuse du sort des prisonniers — appréciera justement.

Le 14 août dernier, le *Bonnet Rouge* se faisait l'écho des plaintes qui s'élevaient de toutes parts, protestant contre le système institué par le ministère de la Guerre, pour la répartition des stocks de sucre mis, par le gouvernement, à la disposition des commerçants. Des documents que nous avons publiés à cette date, il résultait incontestablement que certains répartiteurs se préoccupaient beaucoup plus vivement des intérêts de leurs clients habituels, et par conséquent de leurs clients habituels, que de ceux du commerce et de la consommation. Cette situation n'aurait pu se prolonger sans risquer d'amener un surcroît de plaintes et de protestations. Le ministère du Commerce semble avoir compris combien celles dont nous nous sommes fait l'écho étaient fondées et combien peu la confiance qu'il avait mise dans le système de répartition inauguré en juin était justifiée.

Le *Journal Officiel* d'hier est venu, en effet, nous apporter la confirmation d'un renseignement que nous possédions déjà depuis plusieurs semaines. M. Clémentel a institué une commission chargée de contrôler la répartition des stocks de sucre par le service de ravitaillement civil et d'étudier les questions se rattachant à cette répartition. Cette commission est ainsi composée :

M. Herriot, sénateur, maire de Lyon, président.  
MM. Menier et Tournon, sénateurs.  
MM. Carré-Bonvallet, Bétoulet, Bréhin, Darcis, Dubois, Duménil, Manger et Renaud, députés.  
MM. Chapsal, directeur du service du ravitaillement civil ; de Boysson, contrôleur général de l'armée ; Desvaux, conseiller municipal de Paris ; Honorat, chef de la 2<sup>e</sup> division à la préfecture de police ; Communal, sous-préfet militaire.

Un représentant de la chambre syndicale du commerce des sucres à Paris, un représentant de l'industrie de la raffinerie, M. Feltu, président du syndicat de l'épicerie française, M. Carbadou, agent commer-

cial du magasin de gros des coopératives de France.

On voit que la proportion de parlementaires et de fonctionnaires soit beaucoup plus forte que celle de professionnels, nous espérons que la commission saura prendre, immédiatement, les mesures utiles pour qu'au régime de bon plaisir qui a existé jusqu'à ce jour, dans la répartition des sucres, succède un régime équitable. Ce ne sera qu'un satisfaisant, dans la mesure du possible, toutes les demandes qu'on évitera les plaintes de la population.

Cinq Français ont été trouvés flottants sur l'eau épuisée, dans la mer entre Scarborough et Whitby. Ils ont été recueillis par un remorqueur et débarqués à Brighton.

On annonce que le cuirassé italien *Libia* se trouve au Piré avec la flotte des Alliés.

La conférence du Danube a été ouverte lundi à Buda-Pest.

La Fédération Nationale d'assistance aux prisonniers de guerre militaires et civils avait, hier, convié à entendre l'exposé de son œuvre pour le ravitaillement des prisonniers.

De nombreuses familles se sont étonnées à tort, lors de la mise en vigueur des récentes mesures concernant l'envoi collectif du pain dans les camps de concentration.

Il est temps de les rassurer. Grâce à la Fédération, des efforts se font désormais à peu près régulièrement et donnent presque satisfaction aux destinataires.

Le Bureau de la population des camps, contrôle sérieux de la population des camps, contrôle de l'envoi du pain à Bâle. En cette ville est établi un cadastre qui permet une répartition équitable entre chaque unité de prisonniers militaires et civils, français et belges.

Des mois de juin, on avait préparé la besogne ; on avait prévu les différents camps afin que des locaux fussent aménagés. Le 29 juin devaient commencer les distributions. Les précautions minutieuses furent prises : on expédia en même temps que chaque colis des instructions écrites et des envois de 2 kilos par homme et par semaine atteindraient bientôt tous les prisonniers.

Les expéditions de 20.224 quintaux en juillet, soit moitié à 30, ont été effectuées. On a vu les dimanches résultats que l'opinion publique — toujours soucieuse du sort des prisonniers — appréciera justement.

Le 14 août dernier, le *Bonnet Rouge* se faisait l'écho des plaintes qui s'élevaient de toutes parts, protestant contre le système institué par le ministère de la Guerre, pour la répartition des stocks de sucre mis, par le gouvernement, à la disposition des commerçants. Des documents que nous avons publiés à cette date, il résultait incontestablement que certains répartiteurs se préoccupaient beaucoup plus vivement des intérêts de leurs clients habituels, et par conséquent de leurs clients habituels, que de ceux du commerce et de la consommation. Cette situation n'aurait pu se prolonger sans risquer d'amener un surcroît de plaintes et de protestations. Le ministère du Commerce semble avoir compris combien celles dont nous nous sommes fait l'écho étaient fondées et combien peu la confiance qu'il avait mise dans le système de répartition inauguré en juin était justifiée.

Le *Journal Officiel* d'hier est venu, en effet, nous apporter la confirmation d'un renseignement que nous possédions déjà depuis plusieurs semaines. M. Clémentel a institué une commission chargée de contrôler la répartition des stocks de sucre par le service de ravitaillement civil et d'étudier les questions se rattachant à cette répartition. Cette commission est ainsi composée :

M. Herriot, sénateur, maire de Lyon, président.  
MM. Menier et Tournon, sénateurs.  
MM. Carré-Bonvallet, Bétoulet, Bréhin, Darcis, Dubois, Duménil, Manger et Renaud, députés.  
MM. Chapsal, directeur du service du ravitaillement civil ; de Boysson, contrôleur général de l'armée ; Desvaux, conseiller municipal de Paris ; Honorat, chef de la 2<sup>e</sup> division à la préfecture de police ; Communal, sous-préfet militaire.

Un représentant de la chambre syndicale du commerce des sucres à Paris, un représentant de l'industrie de la raffinerie, M. Feltu, président du syndicat de l'épicerie française, M. Carbadou, agent commer-

## Tous les Sports

**CYCLISME**

Paris-Houdan. — Les prix de cette course ont été distribués lundi soir. A la suite d'une réclamation, les coureurs Happe et Jazus ont été disqualifiés. Ils n'ont donc droit à aucun prix.

Velo-Club Parisien. — Demain, jeudi, au siège social, 73, rue Montmartre, punch d'honneur à l'occasion du retour de l'Épée, actuellement en congé de guerre.

Amical Club Sportif des Gobelins. — Ce soir, à 8 h. 30, réunion au siège, 20, rue Croulebarbe. Coureurs à pied et cyclistes convoqués.

**CONVOICATIONS SPORTIVES**

League of Football Association. — Ce soir, à 8 h., réunion du conseil, 18, boulevard de Strasbourg. Présidence de M. Dolegna. À l'ordre du jour : Coupe Interfédérale. Challenge de la Ranomée, saison 1916-1917, questions diverses.

F. S. A. P. F. — Ce soir, à 8 h. 30, au siège, 17, rue de Clignancourt, réunion du Conseil. Un représentant du C. A. de la Marne est convoqué.

F. S. A. P. F. — Ce soir, à 9 h., au siège, 40, rue de Valenciennes, distribution des prix du Challenge Jean Vermeulen.

Distribution de prix. — Ce soir, à la réunion de l'U. S. Grenelle, distribution des prix du Challenge Paul Aubriot.

Club Français. — Comité pour la saison 1916-1917 : MM. Ehrmann, Buisson, Sayer, vice-présidents. Réunion tous les mercredis, à 8 h. 30, au café des Palmiers, 15, rue de Rome. Ce soir, première réunion ; capitaine d'équipes convoqués.

Paris Star. — Commission de football ce soir, à 8 h. 30, au siège, 18, quai National, à Paris.

C. C. C. C. — Réunion mensuelle ce soir, à 8 h. 30, au siège, 1, rue d'Orléans, à Saint-Cloud.

Tout ce qui concerne la Rédaction du BONNET ROUGE (copie, communiqués, avis de réunions, informations, etc.) doit être adressé 142, rue Montmartre.

**PETITES ANNONCES**

Du Mercredi et Samedi  
(Tarif général : 1 fr. la ligne)

**ALIMENTATION**

HUILE D'OLIVE garantie pure. J. Raymond, 18, allées de Groussin à Salon (B.-du-R.).

**COURS ET LEÇONS**

INSTITUTEUR émérite à la campagne pendant les mois d'août, septembre, des élèves des deux sexes, de 7 à 13 ans, 2 heures d'étude le matin, ex ceptions. Se charger d'anglais, transformations et réparations. Prix modérés. Delage, 28, rue Ser van, 42, rue de Valenciennes.

ACHETÉMAIS chemise style lita jumeaux. Ecrire au *Bonnet Rouge*, 14, rue Drouot, Paris.

MARRAINES désire correspondre avec filleul occupant de sciences psychologiques et morales. Ecrire au *Bonnet Rouge*, 14, rue Drouot, Paris.

CHARLES CLAISSE, soldat au 9<sup>e</sup> d'infanterie, 1<sup>er</sup> bataillon, 7<sup>e</sup> compagnie, secteur P. 25, écrit et connaît à personne qui voudrait lui servir de traictant.

LE DONNEUR de lauriers, piano et mandoline à domicile. Ecrire : Mme Bernée, 17, rue Berthelot, Paris.

M. SALTET, actuellement G. V. C. à Movenon (Ardennes), demande penultimement régime parisien.

MARRAINES correspondant volontaire avec filleul pour qui les sciences physiologiques morales et sociales offrent un intérêt particulier et qui voudrait un dossier de renseignements personnels. Ecrire carte bibliothèque Sainte-Genève, n° 1891, Bureau du journal.

POULI originaire de Valenciennes, retournant bientôt en France, cherche à échanger correspondance avec lui. Louis Pironne, 42, rue d'Aviation, 7<sup>e</sup> compagnie, chambre A, Lyon (Rhône).

REFUGIÉ DU PAS-DE-CALAIS, mère de cinq enfants, cherche à échanger correspondance avec elle. Ecrire au *Bonnet Rouge*, 14, rue Drouot, Paris.

POULI originaire de Lille serait reconnaissant à personne voulant lui servir de marraine. Louis Letourneur, 71, centre de mitrailleurs, à Coetquidan (Morbihan).

**LES RÉUNIONS**

**SYNDICATS**

Cheminots (Paris - Est, services centraux). — À 17 h. 45, Bourde de Travail, salle des Commissions, 1<sup>er</sup> étage.

Cheminots (Paris-P.L.M., Comité des Groupes parisiens pour la formation d'une organisation unique) Syndicat national des Syndicats de mécaniciens et chauffeurs, Association professionnelle des agents des trains, Association générale